

Communiqué de presse

2 décembre 2020

Label-bas carbone et arboriculture : Une méthode validée par le Ministère de la Transition écologique

Après les haies et l'élevage, le Ministère de la Transition écologique et solidaire vient officiellement d'approuver une nouvelle méthode pour le label bas-carbone : la méthode « Plantation de verger » déposée par la Compagnie des Amandes aux côtés d'Agrosolutions. C'est un nouveau pas vers la 3^{ème} voie de l'agriculture, une agriculture du résultat tournée vers les attentes des consommateurs citoyens, du respect de l'environnement et de l'amélioration du revenu des agriculteurs.

La 3^{ème} méthode approuvée sur le secteur agricole

Le Label Bas Carbone, créé en 2018, récompense les acteurs engagés dans la lutte contre le changement climatique. L'agriculture contribue fortement à la réduction de notre empreinte carbone et son avenir passe également par sa capacité à monétiser sa contribution aux engagements de la France dans le cadre des Accords de Paris (COP21 en 2015).

**LABEL BAS
CARBONE**

Encore fallait-il mesurer cette contribution ! Après la méthode « haies » et « élevage », c'est chose faite pour l'arboriculture. Déposée en juillet dernier, la méthode « plantation de vergers » financée par La Compagnie des Amandes a

été élaborée par Agrosolutions, cabinet de conseil de Bioline by InVivo, afin de permettre aux projets de plantations de vergers de bénéficier du Label Bas Carbone.

Accompagner économiquement les agriculteurs à la plantation de vergers

Depuis quelques années la filière arboriculture a perdu de sa vitalité, souffrant notamment de coûts importants liés à l'investissement initial pour la plantation et des retours sur investissements qui demandent 6 voire 7 ans.

L'objectif de la démarche est de redynamiser la filière qui apporte de nombreux bénéfices environnementaux, notamment par leur capacité de stockage de carbone par les arbres, les racines et l'enherbement.

« L'idée est de donner un coup de pouce aux arboriculteurs pour se lancer, explique François Moulias, Directeur Général de la Compagnie des Amandes. Tout projet de plantation de verger conforme à cette Méthode peut ainsi évaluer la réduction de gaz à effet de serre qu'il permet, estimer le stockage de Carbone anticipé sur 20 ans et trouver des financements issus du marché du carbone volontaire. »

Une démarche co-construite avec les experts de la filière

Grâce à la mobilisation d'un comité d'experts composé de l'INRAE, du CTIFL, du GRCETA de Basse Durance, d'IACE, de la FNPFRuits, du CITEPA et de l'association PADV, Agrosolutions a mené à bien ses travaux en moins de 4 mois.

La méthode rédigée par Agrosolutions et disponible sur le [site du ministère](#), décrit précisément les exigences qui s'appliquent aux projets de plantation de vergers (critères d'éligibilité, additionnalité, scénario de référence...) ainsi que la méthode de calcul du stockage de carbone dans la biomasse et les sols et des réductions d'émissions de gaz à effet de serre générées par la plantation d'un verger par rapport au précédent cultural (maraîchage, grandes cultures par exemple).

« Le projet a été très enrichissant, nos équipes ont travaillé à la croisée des expertises agronomique et climatique. Tout l'enjeu de notre mission a été de concilier les apports des experts en arboriculture avec les exigences du label bas carbone. Nous travaillons de la même façon pour la rédaction de la méthode label bas carbone grandes cultures qui vient d'être déposée auprès du Ministère », explique Morgane Hénaff, Manager chez Agrosolutions.

A propos d'Agrosolutions

Agrosolutions est la filiale expertise conseil du groupe Bioline, pôle agriculture d'InVivo. Avec ses 40 ingénieurs agronomes engagés, Agrosolutions conçoit et développe des solutions innovantes à l'interface entre les agricultures, les filières et les territoires et contribue à édifier un monde durable. Visitez www.agrosolutions.com ou suivez-nous sur Twitter [@agrosolutions](https://twitter.com/agrosolutions)

A propos de la Compagnie des Amandes

La Compagnie des Amandes est un projet collectif à financement privé qui ambitionne de planter 2000 Ha d'amandiers en Provence, Occitanie et Corse, à partir d'un modèle économique très innovant permettant de rémunérer l'agriculteur dès la plantation, et d'assurer une conduite agronomique exemplaire sur le plan environnemental. Visitez : <https://compagniedesamandes.com>

Contacts presse :

Ludivine Allardon - Manager - Marketing & Communication

T : 07 71 35 57 33 lallardon@agrosolutions.com

François Moulias – Directeur-Général

T : 07 78 66 47 43 fm@compagniedesamandes.com

